

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2004**

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2004

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 septembre 2004, qui font apparaître un actif net de 5.582.050 dinars pour un capital de 5.351.523 dinars et une valeur liquidative égale à 105,429 dinars par action.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre direction générale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, basée sur notre examen.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 30 septembre 2004,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 30 septembre 2004.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

**BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2004
(Unité : en D.T.)**

	NOTE	30/09/04	30/09/03	31/12/03
ACTIF				
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	4 465 599	4 369 512	4 686 569
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		0	344 949	49 787
b - Obligations et valeurs assimilées		4 465 599	4 024 563	4 636 782
c - Autres valeurs		0	0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	1 133 903	2 760 382	583 940
a - Placements monétaires		945 009	694 023	198 392
b - Disponibilités		188 894	2 066 359	385 548
AC 3 - Créances d'exploitation		859	0	1 578
a - Dividendes et intérêts à recevoir		859	0	1 578
AC 4 - Autres actifs		3 253	4 293	15 670
a - Débiteurs divers		2 744	0	13 413
c - Immobilisations nettes		509	4 293	2 257
TOTAL ACTIF		5 603 614	7 134 187	5 287 757
PASSIF EXIGIBLE				
PA 1 - Opérateurs créditeurs		11 479	9 733	16 021
PA 2 - Autres créditeurs divers		10 085	6 545	1 557
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		21 564	16 278	17 578
ACTIF NET		5 582 050	7 117 909	5 270 179
CP 1 - Capital		5 351 523	6 843 136	5 010 451
CP 2 - Sommes distribuables		230 527	274 773	259 728
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		35	10	7
b - Sommes distribuables de l'exercice		230 492	274 763	259 721
ACTIF NET		5 582 050	7 117 909	5 270 179
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		5 603 614	7 134 187	5 287 757

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2004
(Unité : en D.T.)

	Note	Du 01/07/04 au 30/09/04	Du 01/01/04 au 30/09/04	Du 01/07/03 au 30/09/03	Du 01/01/03 au 30/09/03	Du 01/01/03 au 31/12/03
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	59 031	234 369	42 095	375 269	446 766
a Dividendes		0	44 755	0	171 285	171 285
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		59 031	189 614	41 315	202 226	273 723
c Revenus des autres valeurs		0	0	780	1 758	1 758
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	12 647	39 216	8 477	91 552	99 027
a. Revenus des bons du Trésor		0	0	-1 537	50 825	50 825
b. Revenus des billets du Trésorerie		11 793	24 403	9 950	35 115	39 035
c. Revenus des certificats de dépôt		0	0	50	3 868	4 317
d. Intérêts sur comptes courants		854	14 813	14	1 744	4 850
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		71 678	273 585	50 572	466 821	545 793
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-7 959	-24 535	-7 555	-32 177	-45 331
REVENU NET DES PLACEMENTS		63 719	249 050	43 017	434 644	500 462
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-4 523	-14 462	-13 094	-31 103	-37 485
RESULTAT D'EXPLOITATION		59 196	234 588	29 923	403 541	462 977
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		16 337	-4 096	54 910	-128 778	-203 256
SOMMES DISTRIBUABLES		75 533	230 492	84 833	274 763	259 721
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-16 337	4 096	-54 910	128 778	203 256
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		12 148	-16 564	58 872	-68 359	-44 945
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-859	-183	582	-411	-961
Variation des plus (ou moins) values réalisées/cessions de titres		13 148	-16 151	58 290	-67 712	-43 435
Frais de négociation		-141	-230	0	-236	-549
RESULTAT NET DE LA PERIODE		71 344	218 024	88 795	335 182	418 032

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2004
(Unité : en D.T.)

	Du 01/07/04 au 30/09/04	Du 01/01/04 au 30/09/04	Du 01/07/03 au 30/09/03	Du 01/01/03 au 30/09/03	Du 01/01/03 au 31/12/03
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	71 344	218 024	88 795	335 182	418 032
a - Résultat d'exploitation	59 196	234 588	29 923	403 541	462 977
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-859	-183	582	-411	-961
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	13 148	-16 151	58 290	-67 712	-43 435
d - Frais de négociation de titres	-141	-230	0	-236	-549
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	0	-259 728	0	-576 575	-576 575
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	413 657	353 575	1 508 705	-3 100 496	-5 031 076
a - Souscriptions	1 853 250	7 508 220	3 519 318	15 142 693	21 409 826
- Capital	1 769 200	7 285 600	3 368 300	14 711 800	20 644 100
- Régularisation des sommes non distribuables	16 219	104 171	23 170	103 791	169 781
- Régularisation des sommes distribuables	67 831	118 449	127 848	327 102	595 945
- Droits d'entrée	0	0	0	0	0
b - Rachats	-1 439 593	-7 154 645	-2 010 613	-18 243 189	-26 440 902
- Capital	-1 375 600	-6 942 300	-1 924 100	-17 718 600	-25 473 300
- Régularisation des sommes non distribuables	-12 500	-89 834	-13 579	-68 719	-168 409
- Régularisation des sommes distribuables	-51 493	-122 511	-72 934	-455 870	-799 193
- Droits de sortie	0	0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	485 001	311 871	1 597 500	-3 341 889	-5 189 619
AN 4 - ACTIF NET					
a - Début de période	5 097 049	5 270 179	5 520 409	10 459 798	10 459 798
a - Fin de période	5 582 050	5 582 050	7 117 909	7 117 909	5 270 179
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS					
a - Début de période	49 010	49 513	53 295	97 805	97 805
a - Fin de période	52 946	52 946	67 737	67 737	49 513
VALEUR LIQUIDATIVE	105,429	105,429	105,082	105,082	106,440
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,37%	3,98%	1,45%	3,77%	5,04%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2004**NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2000 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille-titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE n°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote. La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 30 septembre 2004.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 30 septembre 2004 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT**3.1. PORTEFEUILLE TITRES :**

Le portefeuille titres est arrêté au 30 septembre 2004 à 4.465.599 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/09/2004	% DE L'ACTIF NET
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/1	500	30.000	30.885	0,55
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	50.000	50.123	0,90
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	103.427	1,85
* Emprunt obligataire AL 2001/2	1.000	72.000	75.258	1,35
* Emprunt obligataire ATL 2001/2	2.000	120.000	124.755	2,23
* Emprunt obligataire B.T.K.D. 2002	1.000	80.000	84.089	1,51
* Emprunt obligataire CDS 2001	3.000	180.000	189.846	3,40
* Emprunt obligataire GL 2001/2	500	50.000	52.254	0,94
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	200.000	203.591	3,65
* Emprunt obligataire TUNISIE FACTORING 2002	6.000	360.000	367.376	6,58
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2001/1	2.000	120.000	125.881	2,25
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2001/2	2.000	120.000	123.756	2,22
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002/1	1.000	60.000	60.068	1,08
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002/2	3.000	240.000	245.995	4,41
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	255.000	255.294	4,57
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	50.000	52.092	0,93
		2.087.000	2.144.690	38,42
- B.T.A. :				
* B.T.A. 6,75% avril 2010	100	100.050	102.595	1,84
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	302.250	316.902	5,68
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	1.000	1.009.500	1.056.340	18,92
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	546.500	528.170	9,46
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	328.350	316.902	5,68
		2.286.650	2.320.909	41,58
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		4.373.650	4.465.599	80,00
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		4.373.650	4.465.599	80,00

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 30 septembre 2004, 59.031 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/07/04 Au 30/09/04	Du 01/07/03 Au 30/09/03
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées échus	59.031 D	41.315 D
- Revenus des placements et autres valeurs diverses	0	780 D
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	<u>59.031 D</u>	<u>42.095 D</u>

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 30 septembre 2004 à 1.133.903 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30/09/2004	% DE L'ACTIF NET
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BILLETS DE TRESORERIE :				
* Billet STEQ2 – 19/11/2004	1	444.874	446.843	8,01
* Billet FLEXO20 – 05/10/2004	1	196.117	199.824	3,58
* Billet FLEXO21 – 21/10/2004	1	49.029	49.780	0,89
* Billet FLEXO22 – 28/10/2004	1	147.088	149.111	2,67
* Billet FLEXO23 – 26/10/2004	1	98.695	99.451	1,78
TOTAL DES PLAC. MONETAIRES		935.803	945.009	16,93
- DISPONIBILITES		188.894	188.894	3,38
TOTAL GENERAL		1.124.697	1.133.903	20,31

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Les revenus des placements monétaires totalisent, au 30 septembre 2004, 12.647 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/07/04 Au 30/09/04	Du 01/07/03 Au 30/09/03
- Revenus des bons du Trésor	0	- 1.537 D
- Revenus des billets de trésorerie	11.793 D	9.950 D
- Revenus des certificats de dépôt	0	50 D
- Revenus des comptes de dépôt	854 D	14 D
	<u>12.647 D</u>	<u>8.477 D</u>

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au cours du troisième trimestre, comme suit :

Capital au 30 juin 2004 :

- Montant	:	4.901.000 D
- Nombre de titres	:	49.010
- Nombre d'actionnaires	:	260

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	:	1.769.200 D
- Nombre de titres	:	17.692
- Nombre d'actionnaires nouveaux	:	61

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	:	1.375.600 D
- Nombre de titres rachetés	:	13.756
- Nombre d'actionnaires sortants	:	53

Capital au 30 septembre 2004 :

- Montant	:	5.294.600 D
- Nombre de titres	:	52.946
- Nombre d'actionnaires	:	268